



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 087-278708516-20240516-20240516_B02-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 16 MAI 2024

20240516_B02 - RESIDENCE LES JARDINS D'OPALE 2 à Feytiat – Achat en VEFA de 2 logements individuels (2 PLAI ANRU) – Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement de Logements Locatifs sociaux Familiaux (PLAI) » d'un montant total de 19 600 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le jeudi 16 mai 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Messieurs Philippe CHADELAS et Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération d'achat en VEFA de 2 logements individuels en Reconstitution de l'Offre, situés lieu-dit « La Grosse Pierre » à Feytiat,

Vu l'offre financière faite par Action Logement Services d'un montant de 19 600 € en contrepartie d'un droit de réservation de 30 ans pour 1 logement PLAI collectif sur l'opération « Le Chatenet » au Palais sur Vienne,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature du contrat relatif aux conditions du prêt de 19 600 € par Action Logement Services à Limoges habitat pour l'opération d'achat en VEFA de 2 logements individuels situés lieu-dit « La Grosse Pierre » à Feytiat.

Formalités de publicité effectuées

le **27 MAI 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **27 MAI 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

